

Hommage aux victimes du 17 octobre 1961

La Municipalité du Pré Saint-Gervais a souhaité s'associer à l'hommage rendu par la Maire de Paris aux victimes innocentes tombées en octobre 1961.

Le 17 octobre 1961, suite à la décision du Préfet de la Seine Maurice Papon d'imposer aux Français musulmans d'Algérie un couvre-feu, 30 000 hommes femmes et enfants ont souhaité défiler contre cette mesure inique. La répression qui s'est abattue sur les marcheurs a fait des dizaines de morts, noyés dans la Seine, tués par balle, et 11.000 arrestations.

Le 17 octobre 2012, par la voix de François Hollande, Président, la République reconnaît « avec lucidité » cette répression « sanglante » selon ses propres mots. Cette reconnaissance est un pas vers la réconciliation et un avenir apaisé. Ce devoir de mémoire s'impose à nous. L'Histoire nous enseigne et nous grandit. L'exigence de justice et de vérité renforce les fondements de notre République. Elle permet la Fraternité qui est inscrite au fronton de nos écoles et de nos Mairies.

Elle s'incarne dans les mots du Président de la République qui a choisi de briser le silence pour envisager l'avenir avec espoir et sérénité.

Le 17 octobre 1961, par la faute d'un préfet indigne, la République s'est perdue. L'action de François Hollande lui a permis de se retrouver. Elle a permis aux mémoires occultées de trouver les lumières de la vérité, le repos et la concorde. Nous formons le voeu que toutes les victimes du gâchis insensé qu'a été la guerre d'Algérie trouvent le repos qu'ils méritent.

La République n'est jamais aussi grande que quand elle respecte les valeurs qui l'ont fondée, c'est au nom de ces dernières que nous nous inclinons le 17 octobre 2015 au nom de la Justice et de la Vérité.